

Ma
commune,
mon
chez-moi.





Hello! Je m'appelle Comunix et je t'accompagne tout au long de ce petit livre consacré aux communes. Tu sais certainement comment s'appelle ta commune et dans quel canton elle est située, non?

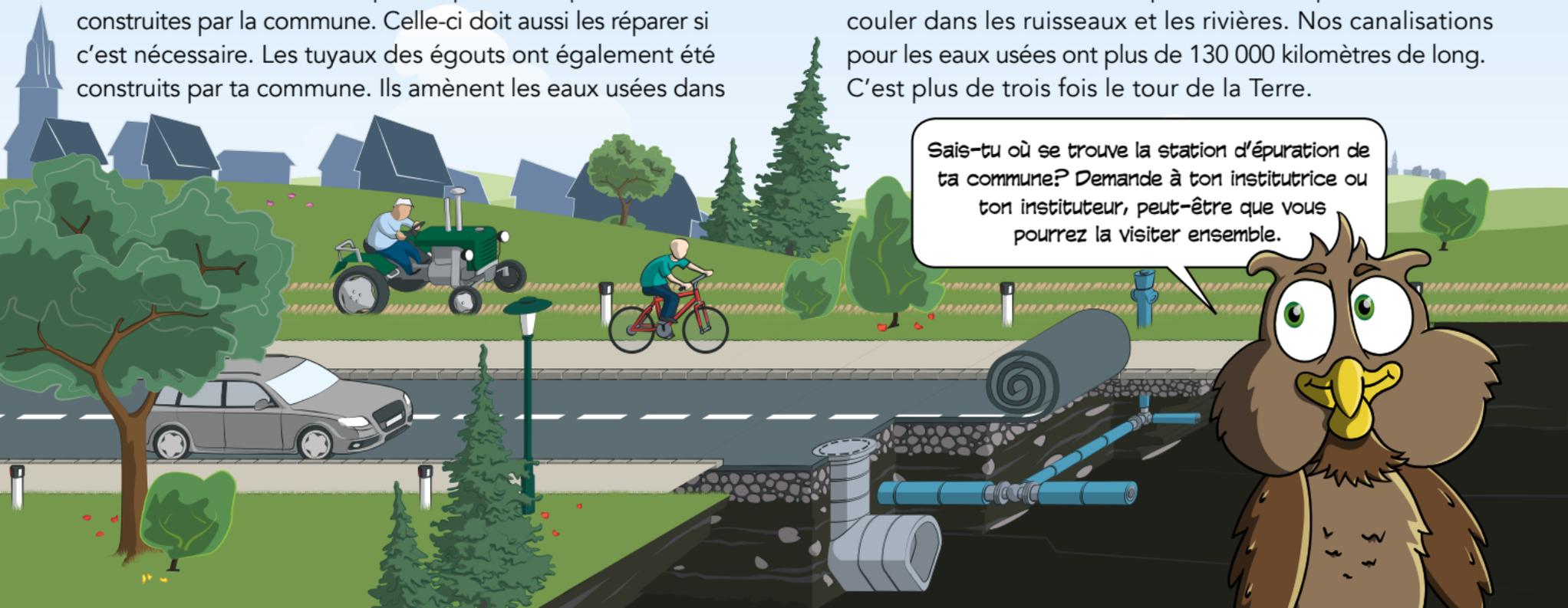
La Suisse compte 2212 communes au total (état en 2019). Sais-tu qui est la présidente ou le président (appelé syndique/ syndic ou maire dans certains cantons) de ta commune et où se trouve l'administration communale? C'est aussi «ton administration communale» car elle appartient à toutes les citoyennes et à tous les citoyens. Elle a été créée avec leur argent, comme beaucoup d'autres choses dans ta commune. Ce nom est d'ailleurs issu de celui de «communauté». Les gens ont découvert à un moment donné qu'ils pouvaient mieux réaliser certaines choses ensemble que seuls. C'est pourquoi ils ont fondé des villages. Certains d'entre eux sont devenus des villes, de grandes villes parfois. Et d'autres sont restés plutôt petits. Ils assument malgré tout de nombreuses tâches sans lesquelles ta vie serait difficilement imaginable. Dans ce livre, je vais te parler de certaines d'entre elles. Histoire de voir ce que tu sais peut-être déjà ...



Lorsque tu te lèves le matin, tu vas probablement d'abord dans la salle de bain. Pour te laver les dents ou prendre une douche, tu as besoin d'eau. Cette eau, elle t'est fournie par la commune. Les conduites par lesquelles elle passe ont été construites par la commune. Celle-ci doit aussi les réparer si c'est nécessaire. Les tuyaux des égouts ont également été construits par ta commune. Ils amènent les eaux usées dans

une station d'épuration commune, ce que nous appelons aussi une STEP, l'abréviation pour station d'épuration des eaux usées. L'eau sale y est filtrée et nettoyée, afin qu'elle ne pollue pas l'environnement. Une fois purifiée, l'eau peut à nouveau couler dans les ruisseaux et les rivières. Nos canalisations pour les eaux usées ont plus de 130 000 kilomètres de long. C'est plus de trois fois le tour de la Terre.

Sais-tu où se trouve la station d'épuration de ta commune? Demande à ton institutrice ou ton instituteur, peut-être que vous pourrez la visiter ensemble.



Te souviens-tu du jardin d'enfants?
Rends visite à ta maîtresse ou à ton
maître d'école enfantine. Ils seront certainement
heureux de te revoir.



Au sein de l'administration communale, un service s'occupe des finances de la commune. Les collaborateurs veillent à ce que l'argent soit correctement utilisé. Ta commune fait en sorte que chaque enfant trouve une place au jardin d'enfants ou à l'école.

Visite l'administration communale et apprend à connaître ses différents services.

Certains enfants fréquentent une crèche ou un jardin d'enfants. Qui est responsable de ce type de structure d'accueil pour les enfants? C'est différent d'une commune à l'autre. Lors de ta visite de l'administration, tu peux demander qui s'en occupe chez toi.

Tu es maintenant à l'école primaire. Devine qui a construit et payé ton école. Juste! Ta commune! Elle est responsable avec le canton dans lequel elle est située de l'entretien du bâtiment scolaire et de la fourniture du matériel scolaire. Les associations sont également importantes dans une commune,

qu'il s'agisse des sociétés de sport, de musique ou autres. La commune les soutient parfois, par exemple lors de l'organisation d'événements sportifs ou de fêtes de musique. Pour les associations qui organisent tout cela bénévolement, c'est une aide importante.

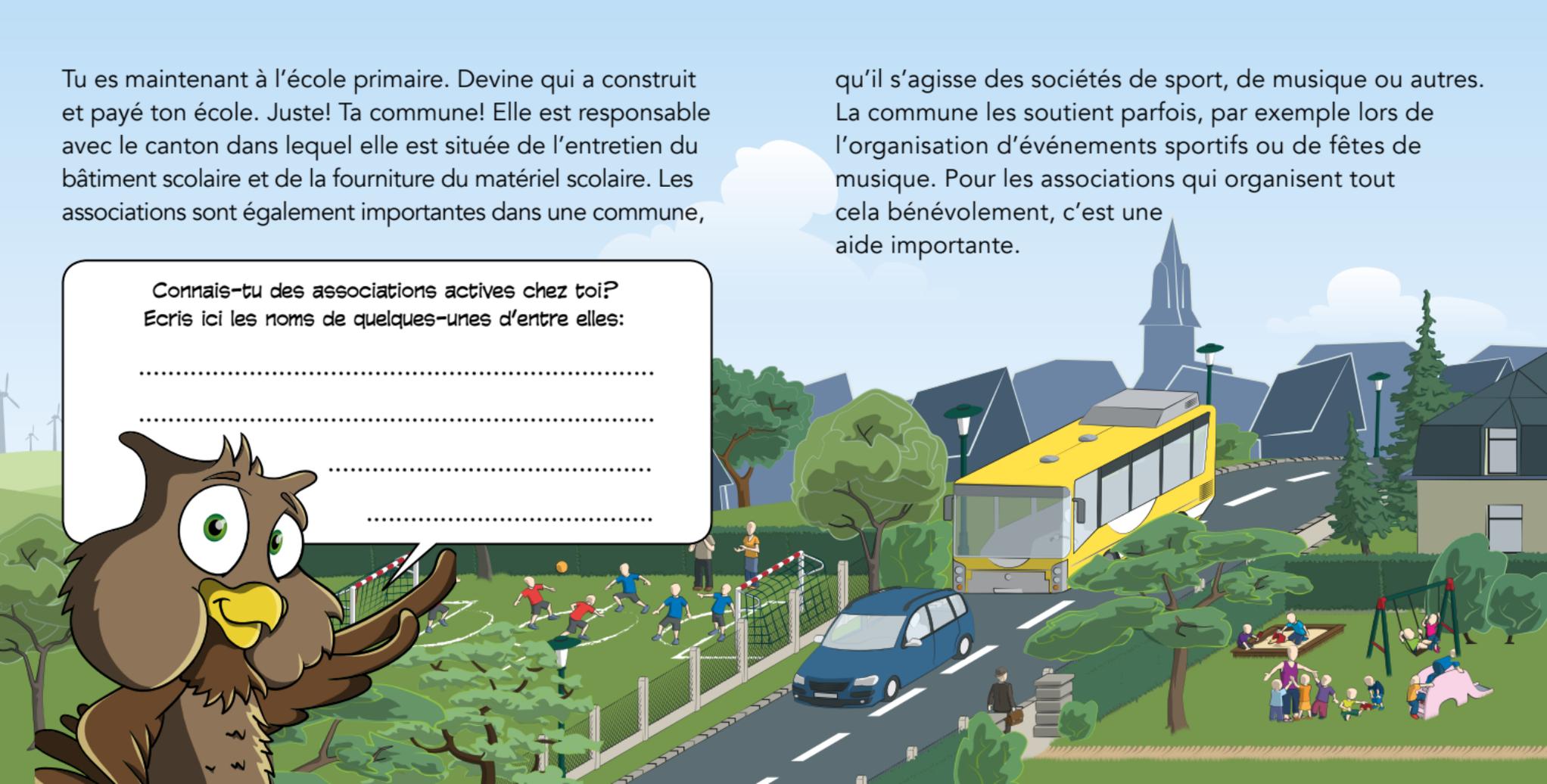
Connais-tu des associations actives chez toi?
Ecris ici les noms de quelques-unes d'entre elles:

.....

.....

.....

.....



De nombreuses communes possèdent une piscine en plein air et certaines même une piscine couverte. La plupart ont été construites et financées par la commune. Celle-ci ne gagne pas d'argent avec car l'entretien des piscines est très coûteux. Comment est-ce chez toi? Dans quelle piscine vas-tu en été? As-tu suivi un cours de natation?

Les bibliothèques sont importantes pour les habitantes et habitants d'une commune. On peut en effet y emprunter des livres, des DVD et des CD sans devoir les acheter. Souvent, ce sont des bénévoles qui s'en occupent.

Y a-t-il une bibliothèque chez toi? Y es-tu déjà allé? Peut-être que tu pourrais la visiter avec ta classe d'école.





Lorsque les gens prennent de l'âge, ils ont souvent besoin de soins dispensés par des professionnels. Certains soins sont fournis à domicile, d'autres dans des EMS, des établissements médico-sociaux. Les communes sont souvent directement responsables de ces prestations ou les financent.

Te souviens-tu de ta dernière visite chez un médecin? Tu étais peut-être malade ou tu avais eu un accident. Il y a heureusement un docteur dans presque toutes les communes. Il y a aussi certainement un ou une médecin scolaire qui t'examine chaque année.



Sais-tu comment s'appelle le médecin de famille de ta commune? Celle-ci compte-t-elle d'autres médecins? Un dentiste ou un pédiatre?

A la tête de la commune, on trouve le Conseil communal (appelée Municipalité dans certains cantons). Il est élu tous les quatre ou cinq ans par les habitantes et habitants qui peuvent voter. Le président ou la présidente dirige le Conseil communal. Les conseillères et conseillers communaux se réunissent régulièrement et discutent des besoins de la commune. Le Conseil communal convoque au moins deux fois par an une assemblée communale à laquelle tout le monde peut participer. Les citoyens et citoyennes habilités à voter peuvent se prononcer sur différentes questions soumises à votation. Quelques communes ont un Parlement au lieu d'une

assemblée communale. Le Conseil communal est responsable de la mise en œuvre de la décision qui aura été prise. Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration effectuent le travail pratique qui est nécessaire pour cela. Les séances du Conseil communal ont souvent lieu le soir car presque tous ses membres ont une profession et travaillent pendant leurs loisirs pour le Conseil communal. C'est ce qu'on appelle le système de milice. Pour cet engagement, ces femmes et ces hommes reçoivent une indemnité. Son montant est décidé par chaque commune. Tu peux inviter la présidente ou le président de ta commune dans ta classe. Elle ou il parlera volontiers de son travail.

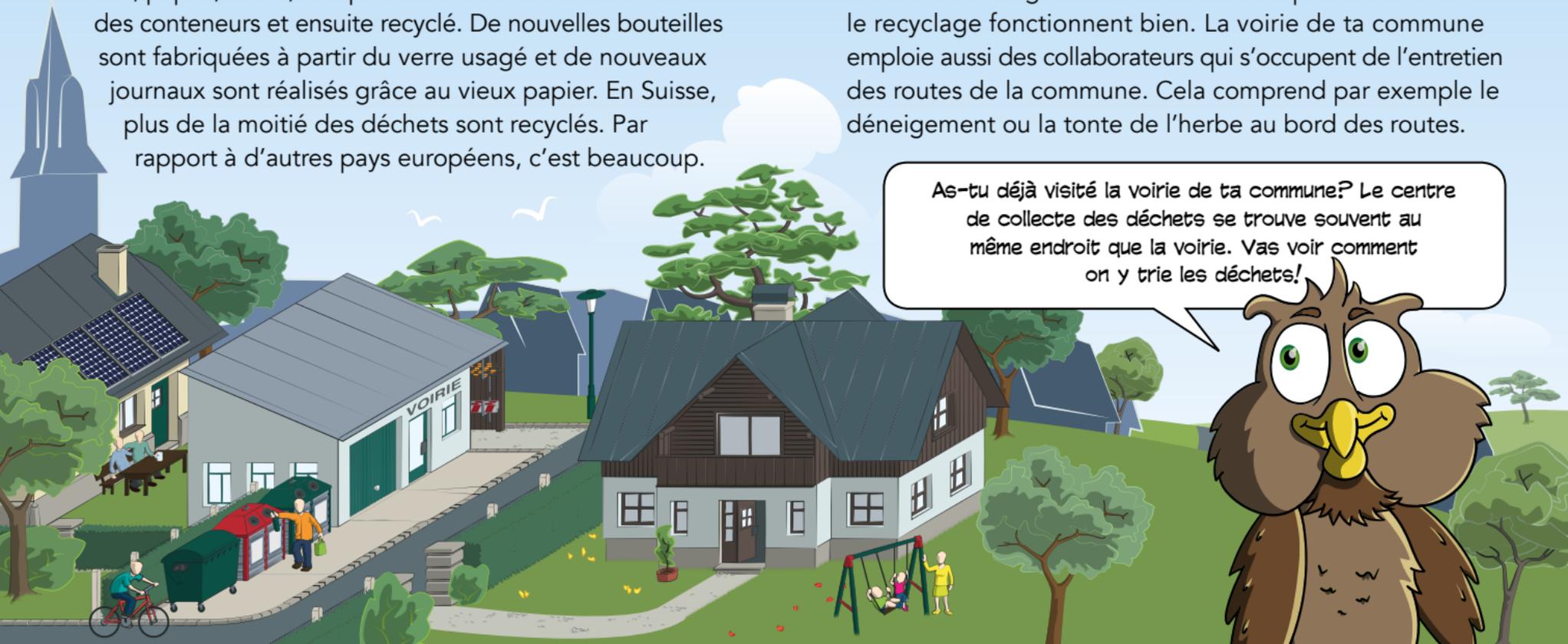


Sais-tu combien de conseillères et conseillers communaux compte ta commune? En connais-tu une ou un personnellement?

Là où habitent des gens, on trouve également des déchets. Le tri des déchets est important dans toutes les communes. Verre, papier, métal, compost ... tout cela est collecté dans des conteneurs et ensuite recyclé. De nouvelles bouteilles sont fabriquées à partir du verre usagé et de nouveaux journaux sont réalisés grâce au vieux papier. En Suisse, plus de la moitié des déchets sont recyclés. Par rapport à d'autres pays européens, c'est beaucoup.

Les points de collecte et la récolte des déchets sont du ressort de ta commune ou de l'association de gestion des déchets de ta région. Elles veillent à ce que la collecte et le recyclage fonctionnent bien. La voirie de ta commune emploie aussi des collaborateurs qui s'occupent de l'entretien des routes de la commune. Cela comprend par exemple le déneigement ou la tonte de l'herbe au bord des routes.

As-tu déjà visité la voirie de ta commune? Le centre de collecte des déchets se trouve souvent au même endroit que la voirie. Vas voir comment on y trie les déchets!



Des accidents ou des sinistres se produisent parfois. On fait alors appel aux pompiers. Ils n'éteignent pas seulement les incendies, mais apportent leur aide dans de nombreuses autres situations d'urgence. En Suisse, la plupart des communes obligent les hommes et parfois les femmes à faire partie du

Invite donc le commandant des pompiers de ta commune dans ta classe! Il a certainement plein de choses à raconter sur son travail.

service des pompiers pendant leur temps libre. Celui qui ne le souhaite pas peut verser quelque chose à la commune en compensation. Dans les grandes villes, les pompiers sont des professionnels. En Suisse, 1200 corps de sapeurs-pompiers et environ 85 000 pompiers interviennent en cas d'accidents de voiture, d'inondations ou de toute autre catastrophe. Chaque canton définit avec ses communes qui prend en charge les coûts pour les bâtiments et l'équipement des pompiers.



Les gens ne se sentent souvent pas à l'aise lorsqu'il fait sombre. Tu en as certainement toi-même fait l'expérience. C'est pourquoi la plupart des routes disposent d'un éclairage. Celui-ci est mis à disposition par la commune. Les automobilistes voient ainsi mieux la route et les piétonnes et piétons n'ont pas besoin d'avoir peur.



Lorsque tu te déplaces quand il fait sombre, tu peux mettre des habits réfléchissants. On te verra mieux ainsi.

Quel est le câble qui mène à la lampe?



Au sein de l'administration, tout converge. Les gens qui y travaillent sont compétents dans de nombreux domaines. Celui qui veut construire une maison ou se marier et a besoin de documents officiels pour cela trouve là toutes les informations et tous les documents nécessaires.

Le bâtiment qui l'abrite accueille aussi les séances du Conseil communal et ta présidente ou ton président y a son bureau. Toutes les habitantes et tous les habitants peuvent convenir d'un rendez-vous avec elle ou lui s'ils ont une question à discuter.

As-tu déjà une fois visité l'administration communale?





Sais-tu qui est présidente ou président (syndique ou syndic/maire) dans ta commune?
Ecris son nom ici!

.....

Combien de personnes vivent-elles dans ta commune?
Demande à ton institutrice ou ton instituteur!

Quels sont les endroits qui te plaisent particulièrement dans ta commune? Mentionnes-les ici!

.....

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans ta commune?

.....

.....



Peux-tu t'imaginer devenir présidente ou président de commune?

COLLE ICI
UNE PHOTO DE TOI!



Savais-tu que ...

- ... au sein des 2212 communes suisses, environ 15 000 personnes siègent dans un Conseil communal (Municipalité)?
- ... environ 760 seulement d'entre elles ont moins de 35 ans?
- ... une personne sur quatre dans les Conseils communaux est une femme?
- ... les corps de sapeurs-pompiers effectuent chaque année en Suisse un total de 66 500 interventions?
- ... la plupart ne concernent pas la lutte contre le feu mais des opérations de sauvetage et de secours lors de catastrophes liées à des intempéries?
- ... la Suisse compte 5414 jardins d'enfants et 6120 écoles primaires?
- ... les routes communales font 51 859 kilomètres de long?
- ... le nombre des communes en Suisse diminue? Cela est dû au fait que les petites communes fusionnent de plus en plus avec leurs voisines.

L'Association des Communes Suisses est l'organisation qui représente les intérêts des communes en Suisse. Sur les 2212 communes suisses, 1583 sont membres de l'association. Le bureau se trouve à Berne. Nous nous y occupons de toutes les questions dont nous devons discuter avec les membres du Parlement national, les départements, les offices fédéraux et le Conseil fédéral. Nous nous engageons dans la défense des intérêts des communes. Il s'agit par exemple des recettes fiscales dont ont besoin les communes pour remplir leurs tâches. Mais nous représentons aussi les communes dans le domaine de la politique de formation ou de l'encadrement des enfants. Dans les cantons, il existe des associations cantonales de communes. Nous avons régulièrement des échanges avec elles sur des questions sensibles pour les communes. Sur notre site Internet **www.chcommunes.ch**, on trouve constamment des informations actuelles sur notre travail. Nous espérons que ce petit livre sera distribué à un nombre aussi grand que possible d'écolières et d'écoliers, afin qu'ils sachent de quoi se préoccupe leur commune. Si tu as des questions, tu peux en tout temps envoyer un e-mail à l'adresse **verband@chgemeinden.ch**.

Tu vois ici ce que fait l'Association des Communes Suisses: www.chcommunes.ch

Impressum:
Association des Communes Suisses
Laupenstrasse 35, 3008 Berne

Idée et contenu:

Daniel Kosak (Österreichischer Gemeindebund)
Philippe Blatter (Association des Communes Suisses)
Julia Konstantinidis (Pressebüro Kohlenberg)

Réalisation:

Stefan Pommer
Kimmo Grabherr (essence.at)

Reproduction et utilisation uniquement avec
l'autorisation de l'Association des Communes Suisses

Commandes:

verband@chgemeinden.ch

Ce livre a été rendu possible grâce à la banque Julius Bär.

Toutes les informations ont été données au plus près de notre conscience et de nos connaissances. Nous nous sommes efforcés de respecter les genres féminin et masculin. Dans un souci de meilleure lisibilité, nous y avons toutefois parfois renoncé.

Demande à tes amis ou
à tes parents ce qu'ils
savent sur ta commune!

